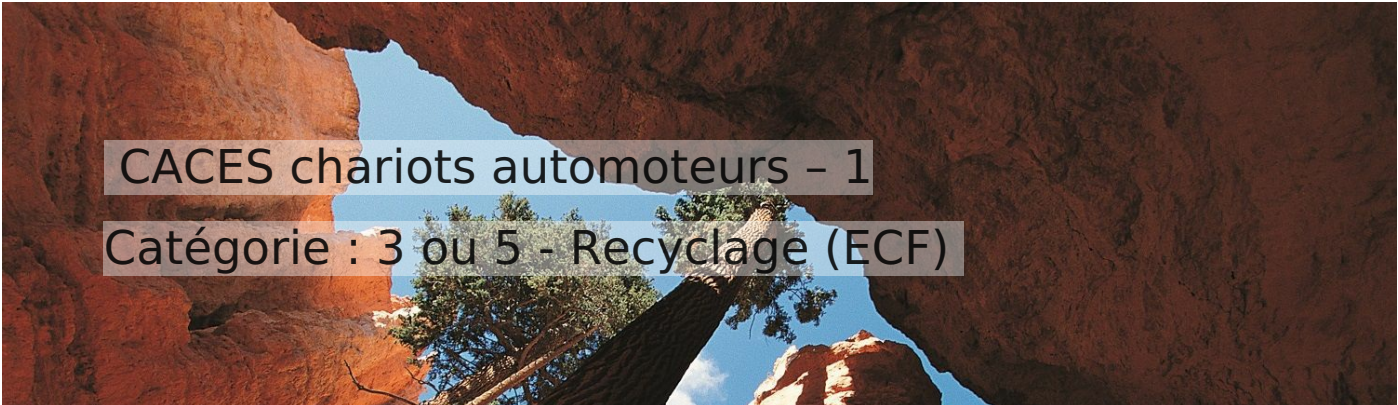




CACES chariots automoteurs – 1

Catégorie : 3 ou 5 - Recyclage (ECF)

Les + de cette formation

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Tarif : 250 € HT

Durée : 14h

Pour qui ?

Toute personne titulaire d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) de la catégorie visée dont la date de validité expire.
AVERTISSEMENT : Le CACES® seul ne permet pas la conduite de chariots. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite, au vu : De l'aptitude médicale, après s'être assuré que le salarié à une bonne connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Pré requis

Il est fortement conseillé de n'avoir pas interrompu la conduite d'un chariot depuis plus de 2 ans

Objectifs de formation

Utiliser un chariot de manutention à conducteur porté dans le respect des règles de sécurité.

Programme détaillé

Triple exigence d'engagement, de rigueur et de capacité d'explication.

Moyens pédagogiques

Salles de cours équipées. Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté à charges hétérogènes conformément à la recommandation R 389 de la CNAM. Terrain avec aire d'évolution. Organisation par ateliers pédagogiques.

Observations

Pas de prise en charge du repas

Responsable pédagogique

Enseignants qualifiés ECF. Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification

Prochaine(s) session(s)

7 au 8 février 2012 - Fontenay-sous-bois (Paris)

21 au 22 février 2012 - Dammartin en Goëlle (Paris)

6 au 7 mars 2012 - Fontenay-sous-bois (Paris)

3 au 4 avril 2012 - Dammartin en Goëlle (Paris)

5 au 6 juin 2012 - Dammartin en Goëlle (Paris)